

Déchèterie communale de la Ville de Morges
Avenue de Riond-Bosson 9
1110 Morges

Formulaire de déclaration d'apport de déchets ménagers par une entreprise spécialisée mandatée par un tiers ayant-droit d'accès au site
(À remettre au surveillant de la déchèterie avec le bon de travail de l'entreprise)

Entreprise spécialisée mandatée :	
Nom de l'entreprise :	
Nom & prénom du responsable :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	
Date du passage à la déchèterie :	

Défendeur-riche des déchets ménagers :	
Nom & prénom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	
Date et signature :	

Volume et descriptif (Carton, verre, PET....) des déchets :	
Volume total approximatif en m3 :	
Descriptif des déchets :	

Remarques importantes :

- Une copie de bon de travail liant le client et l'entreprise doit être obligatoirement joint à ce présent formulaire
- L'accès à la déchèterie est autorisé uniquement aux entreprises spécialisées qui ont fournis ce présent formulaire de contrôle dûment rempli ainsi que le bon de travail. Même muni de ces documents, des contrôles sur site sont également effectués
- Ce formulaire est valable uniquement pour une seule entrée à la déchèterie
- Seuls les déchets ménagers des ayants-droit d'accès à la déchèterie (Morges/Tolochenaz/Vufflens-le-Château, Lully, Chigny) sont admis, selon la liste officielle et la directive communale de tri et de collecte des déchets ménagers
- L'entreprise mandatée a interdiction de facturer à son client le traitement de ses déchets apportés à la déchèterie

Formulaire disponible sur morges.ch (menu déroulant « trier ses déchets »
ou à la déchèterie auprès des surveillants